

# CONSEIL D'ÉCOLE

## Mardi 05 février 2019



# Ordre du jour

- Retour sur la question de la tarification du périscolaire.
- Présentation des achats / travaux réalisés par la Mairie et demandes.
- Travaux dans l'école.
- Présentation des projets et sorties réalisés depuis le début de l'année scolaire.
- Présentation des projets et sorties envisagés pour le reste de l'année.
- Présentation classe de neige.
- Bilan vente de jeux et Tombola (Actions classe de Neige).
- Présentation du bilan des diverses manifestations et point sur les finances de la COOP.
- Carte scolaire rentrée 2019 : projet de fermeture d'une classe au sein de l'école.
- Questions des parents.

# PERISCOLAIRE : Rappel du CR du 16-10-2018 par rapport à une question de Mme DECROIX :

Mme DECROIX informe d'un problème d'horaire par rapport à la garderie du soir.

En effet, celle-ci s'arrêterait à 18h15 sans qu'aucune information n'ait été faite aux parents et alors que sur le site de réservation, l'horaire de fin est bien à 18h30.

D'ailleurs un questionnement apparaît sur ce site de réservation dans la mesure où les créneaux proposés pour la garderie du soir sont les suivants :

-16h30 à 17h30

- 17h30 à 18h30

Or, l'horaire de fin de la classe est fixé à 16h15 ; quid du créneau 16h15 à 16h30 ? Est-ce qu'au niveau du périscolaire, les créneaux facturés sont 16h15 à 17h15 et 17h15 à 18h15 ?

Les services municipaux sont invités à éclaircir ce point et à communiquer auprès des familles sur la nouvelle organisation ainsi que les modalités de facturation.



# PERISCOLAIRE : Rappel du CR du 16-10-2018 par rapport à une question de Mme DECROIX :

En tout état de cause, les parents souhaiteraient que la garderie reste ouverte jusqu'à 18h30 comme auparavant pour des raisons pratiques, notamment pour les parents travaillant jusqu'à 18h00.



# PERISCOLAIRE : réponse des services municipaux :

« En réponse à la question des délégués de parents d'élèves, lors du dernier conseil d'école, sur le fonctionnement et la facturation du service d'accueil périscolaire, nous tenons à vous apporter les informations suivantes.

Concernant l'accueil périscolaire du soir, il y a bien 2 créneaux – 16h30-17h30 et 17h30 -18h30.

Vos enfants sont bien pris en charge dès la fin des cours, soit à 16h15 par les animateurs.

Concernant la facturation de ces services :

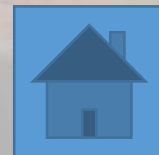
de 16h15 à 17h30, = 1h00 est facturée

de 17h30 à 18h30 = 1h00 est facturée

De 16h15 à 16h30, ce temps n'est pas facturé.

Depuis la rentrée scolaire et en application des nouveaux horaires, vos enfants quittent à 11h45. La pause méridienne est de 1h45 au lieu de 2h auparavant.

Le tarif des repas comprenant le temps d'encadrement des enfants n'a pas été minoré et est identique pour toutes les écoles scrofuliennes.





# Présentation des travaux réalisés par la Mairie

- Panneau signalétique de l'école (Réalisé lors des NAP)





# Présentation des travaux réalisés par la Mairie



# Demande de travaux

- RAS.





# Travaux dans l'école

ÉCROUVES

## Les élus étrennent leur salle

Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de Ville sont terminés. Les élus municipaux ont ainsi étrenné leur nouvelle salle de conseil flambant neuve, située au rez-de-chaussée.

Lors du conseil municipal, le maire, Roger Sillaire, accueillait ses collègues en indiquant que la commission sécurité a donné son feu vert et qu'il a pris l'arrêté municipal obligatoire pour valider cette installation.

### Travaux

Après l'appel et procurations enregistrées, le maire informe de la démission du conseiller d'opposition Jean-Robert Gorce. Son suivant de liste, Fabrice Michelet, ayant refusé de siéger, le suivant, Laurent Boulogne sera sollicité. Également, démission de la conseillère d'opposition Claudine Clairotte. Sa suivante, Aurélie Rondeau sera sollicitée.

### L'école élémentaire justice

Actuellement, l'école élémentaire Justice est un vieux bâtiment de 1 rez-de-chaussée et 2 étages comprenant les 6 classes + 1 classe ULIS. Le rez-de-chaussée abrite les sanitaires, la cantine scolaire, le périscolaire et les bureaux. Le projet prévoit un ensemble à 10 classes



Les élus délibèrent dans leur nouvelle salle de conseil.

### ■ École élémentaire/ULIS Justice

Approbation de l'avant-projet définitif (APD) des travaux de rénovation et de mise aux normes (chauffage, vitrage, acoustique, ascenseurs, PMR...). L'APD se décline en 1 tranche ferme de :

1.273.600 € HT, plus 8 prestations spécifiques éventuelles (PSE) ou options de : 103.800 € HT, total : 1.577.400 € HT, s'ajoutent la maîtrise d'œuvre : 103.430 € HT, divers : 35.000 € HT et location de bungalows (école provisoire) : 100.000 € H. Global arrêté à 1.616.000 € HT.

### ■ Cantine scolaire opérationnelle durant les travaux

Dans le débat, Bernard Domi-

niak s'interroge : « Est-ce le bon choix, il aurait fallu faire ces travaux de l'école avant ceux de l'hôtel de ville ». Ajoutant « Est-on sur des financements et subventions ? ».

Le maire répond sur la maîtrise du calendrier et fait état des réalisations de modernisations techniques et d'équipements sur l'ensemble des 5 établissements scolaires de la Ville depuis près de 15 ans. Majorité, 1 contre, 1 abstention. Durant les travaux, la cantine scolaire sera opérationnelle.

# Travaux dans l'école

M.SILVETTI rappelle qu'un groupe de travail a été constitué lors du dernier conseil d'école. Voici les membres retenus :

- M.CORVINA et Mme DESCHAMPS concernant les parents,
- M.MORANT et Mme DENIS concernant les enseignants,
- M.SILVETTI en sa qualité de directeur.

Pour le moment, le groupe n'a pas été réuni.





# Octobre 2018 : Semaine du goût & décroisement lecture : Les enfants ont mis la main à la pâte !!!









# Octobre 2018 : Semaine du goût & décroisement lecture : ...et se sont régalés !!!





Gymnase : Projet « Foot à l'école » pour les CE2/CM1 et CM2 chaque vendredi de novembre et décembre.





- Gymnase :

Hockey pour les CP et CP/CE1 en novembre-décembre

Arts du cirque pour tous en janvier-février



8 Novembre 2018: Concert Pédagogique Shéhérazade.  
coût : 3 € par élève + bus (mairie) CP,CP/CE1 et CE1





# 11 Novembre 2018 : Participation des CM1 et CM2 aux cérémonies du 11 novembre devant la mairie :





# 20 Novembre 2018 : Concert Capt'ain Parade (CP, CP/CE1 et CE2/CM1) (Gratuit)





# 23 Novembre 2018 : PLANETARIUM (CE2/CM1 et CM1) (200 € Mairie)



# 20 Décembre 2018 : Conteuse (projet lecture) (155 € COOP)





• ½ journée jeux :  
(21 décembre 2018)



# Ecole & Cinéma

coût : 2,50 € par élève

## Cycle 2

**Tout en haut du monde (1H20)**

**novembre : CP - CP/CE1 – CE1 -  
ULIS**

**Jeudi 06 décembre**  
**Animation : 2018**  
**Formateur Katia Riff**



## Cycle 3

**Max et les maximonstres (1h41)**

**novembre : CE2/CM1 - CM1**

**Mardi 13 novembre**  
**Animation : 2018**  
**Formateur Etienne Johannes**





# Piscine

CE1 et CM1 puis CP et CM2



Coût entrée : CC2T via SMGT.

Coût transport : CC2T via SMGT.

25 janvier 2019 puis 07 février 2019  
Sortie sur le plateau d'Ecrouves

**Site natura 2000 « Pelouses du Toullois »  
Plateau d'Ecrouves**

**ABATTAGE DE PINS  
SYLVESTRES  
HIVER 2018-2019**



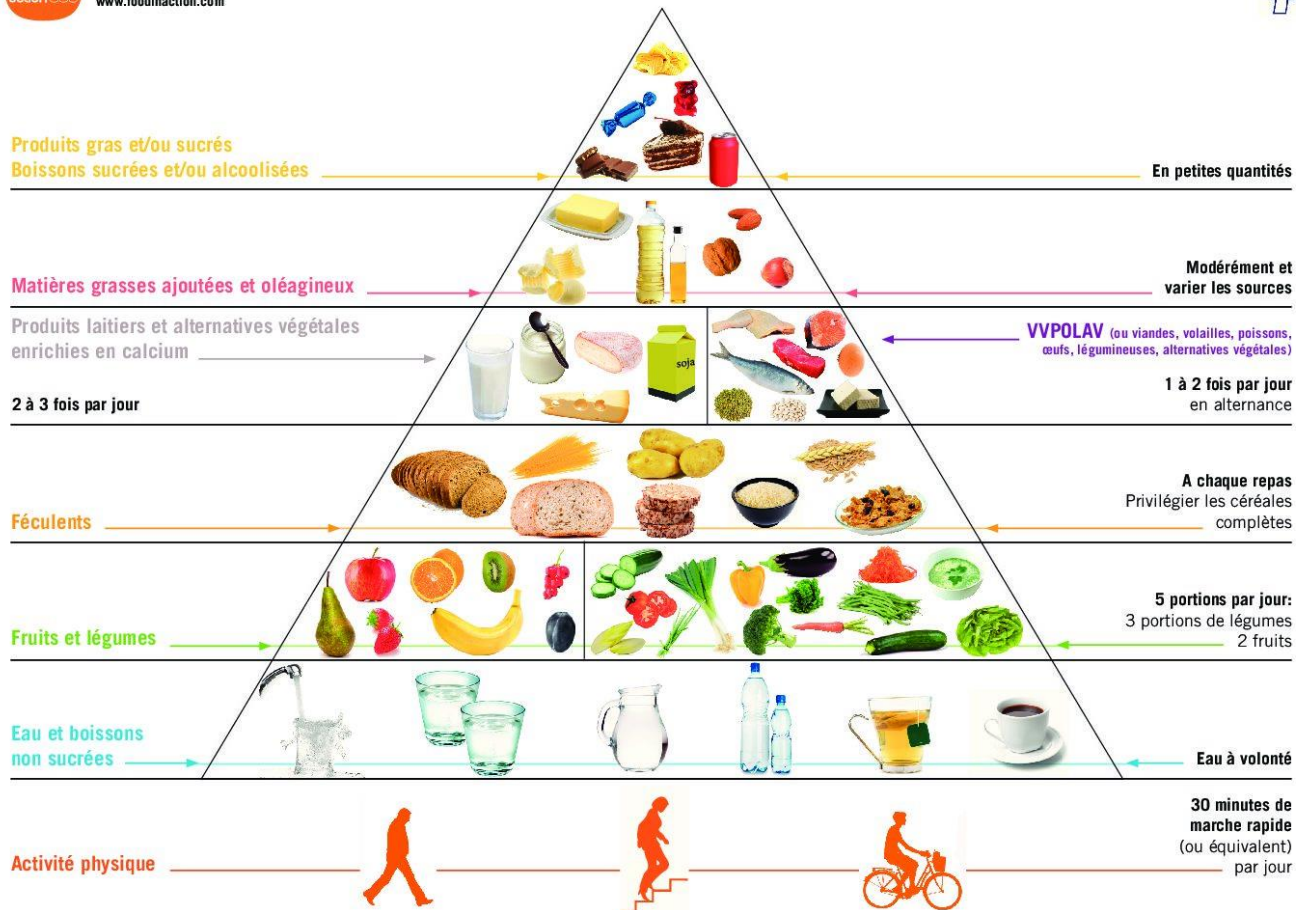
# 25 janvier et 02 février : Intervention de l'infirmière scolaire : Sport et Santé



Copyright Food In Action 2011  
www.foodinaction.com

## La pyramide alimentaire

Avec la collaboration de l'Institut Paul Lambin



# 04 février : Lecture d'albums en Maternelle





# Projets et sorties à venir

• Tous (sauf CM2) : Ecole & Cinéma

<p>2<sup>ème</sup> film</p> <p>Horaire : 9H15 au cinéma</p>	<p><b>Le chien jaune de Mongolie (1H33)</b></p> <p>février : CP - CP/CE1 – CE1 - ULIS</p> <p><b>Jeudi 28 mars</b> Animation : 2019 Formateur Katia Riff</p>		<p><b>La tortue rouge (1H21)</b></p> <p>mars : CE2/CM1 - CM1</p> <p><b>Mardi 12 mars</b> Animation : 2019 Formateur Etienne Johannes</p>	
<p>3<sup>ème</sup> film</p> <p>9H15 au cinéma</p>	<p><b>La ruée vers l'or (1H36)</b></p> <p>avril : CP - CP/CE1 – CE1 - ULIS</p> <p><b>Jeudi 23 mai</b> Animation : 2019 Formateur Katia Riff</p>		<p><b>Le voleur de bicyclette (1H25)</b></p> <p>avril : CP - CP/CE1 – CE1 - ULIS</p> <p><b>Mardi 04 juin</b> Animation : 2019 Formateur Katia Riff</p>	

Coût entrée : 2€50 pour les entrées pris en charge par la COOP.

Coût transport : déplacement à pieds.

# Projets et sorties à venir

- CE2/CM1 & CP/CE1: Piscine au 3<sup>e</sup> trimestre.



Coût entrée : CC2T via SMGT.

Coût transport : CC2T via SMGT.



# Projets et sorties à venir

## Animations Nature avec le PNRL ou la CC2T :

- **Les abeilles** avec une intervention en classe puis une visite des ruches communales de Toul.
- **Les grenouilles.**

Coût animation : région ou CC2T.

Coût transport : région ou CC2T.

# Projets et sorties à venir

- Journées jeux de société pour tous.

+ partenariat à venir certainement avec société IELLO (prêt de jeux, prototypes et/ou animation).



# Projets et sorties à venir

Lundi 03 juin 2019 : CM2 au Collège Valcourt

## Sport et Santé

- Arrivée pour 9h
- Emploi du temps avec la classe de 6<sup>ème</sup> jusqu'à 11h
- 11h à 11h30 rencontre avec l'infirmière
- Repas à 11h30
- Début de l'activité sportive à 13h00 fin à 15h30 et remise de récompenses. L'activité proposée sera une course d'orientation avec une trentaine de balises, et un quizz autour de l'alimentation ainsi que des dégustations.

# Projets et sorties à venir

Mardi 18 juin 2019 : CE2-CM1 et CM2

Rassemblement départemental FOOT A L'ÉCOLE





# Projets et sorties à venir

**Vendredi 21 juin 2019 : CM1 & CM2 à VERDUN**

## **Partenariat avec le Souvenir Français**

- Intervention en amont de personnes du Souvenir Français.(mai 2019)
- Vendredi 21 juin visite de Verdun de la manière suivante :
  - Départ en bus le matin.
  - Arrêt au Saillant de St Mihiel pour visite des Tranchées.
  - Pique Nique à Verdun centre ville.
  - Visite de la citadelle de Verdun (Train)
  - Visite des champs de Bataille (Fort de Vaux, Fort de Douaumont, Ossuaire, Village détruit de Fleury)
  - Repas au Mac Donald de Verdun (compté dans le prix)
  - Spectacle des Flammes à la Lumière.

**Coût de 27 € par élève + bus**

# Projets et sorties à venir

Projets communs avec la maternelle :

- Carnaval : vendredi 08 mars 2019.
- Fête de l'école : vendredi 14 juin 2019.
- 11 juin : REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2



# Projets et sorties à venir

- Course contre la faim : vendredi 24 mai 2019.

**NOUVEAUTE 2019 : participation de toutes les écoles d'Ecrouves !!!**

Soit environ 450 enfants sur le stade...



## Besoin de la mairie plus important :

- Avoir une vraie sono puissante et fiable.
- Un peu plus de matériel (tables).
- Goûters ???

Une réunion spécifique aura lieu à ce sujet entre écoles + mairie.



# Classe de Neige 2019

Alpes au Grand Bornand

Dimanche 10 mars au vendredi 15 mars 2019.

**Coût du séjour** : 366 € par élève + 2 050 € de bus.

**Participation COOP** : 30 € par enfant + Actions.

**Participation mairie** : 1 300 €

**AIDE CCAS : 1 125 € pour 10 familles au total.**

**Participation parents :**

- Une première partie fixe de 200 € à régler avant le séjour.
- Une seconde partie variable à l'issue du séjour qui pourra diminuer en fonction des projets réalisés par les parents de la classe : probablement entre 30 et 80 €.



- Financement classe de neige :
- VENTE DE JEUX : 350 euros de bénéfices

- TOMBOLA

- Budget CDN



Bénéfices

1 358,92

Dépenses

716,78

Recettes

2 075,70

# BILAN ACTIONS DE FINANCEMENT

- Autres actions:

Chocolats de Noël : 350 €

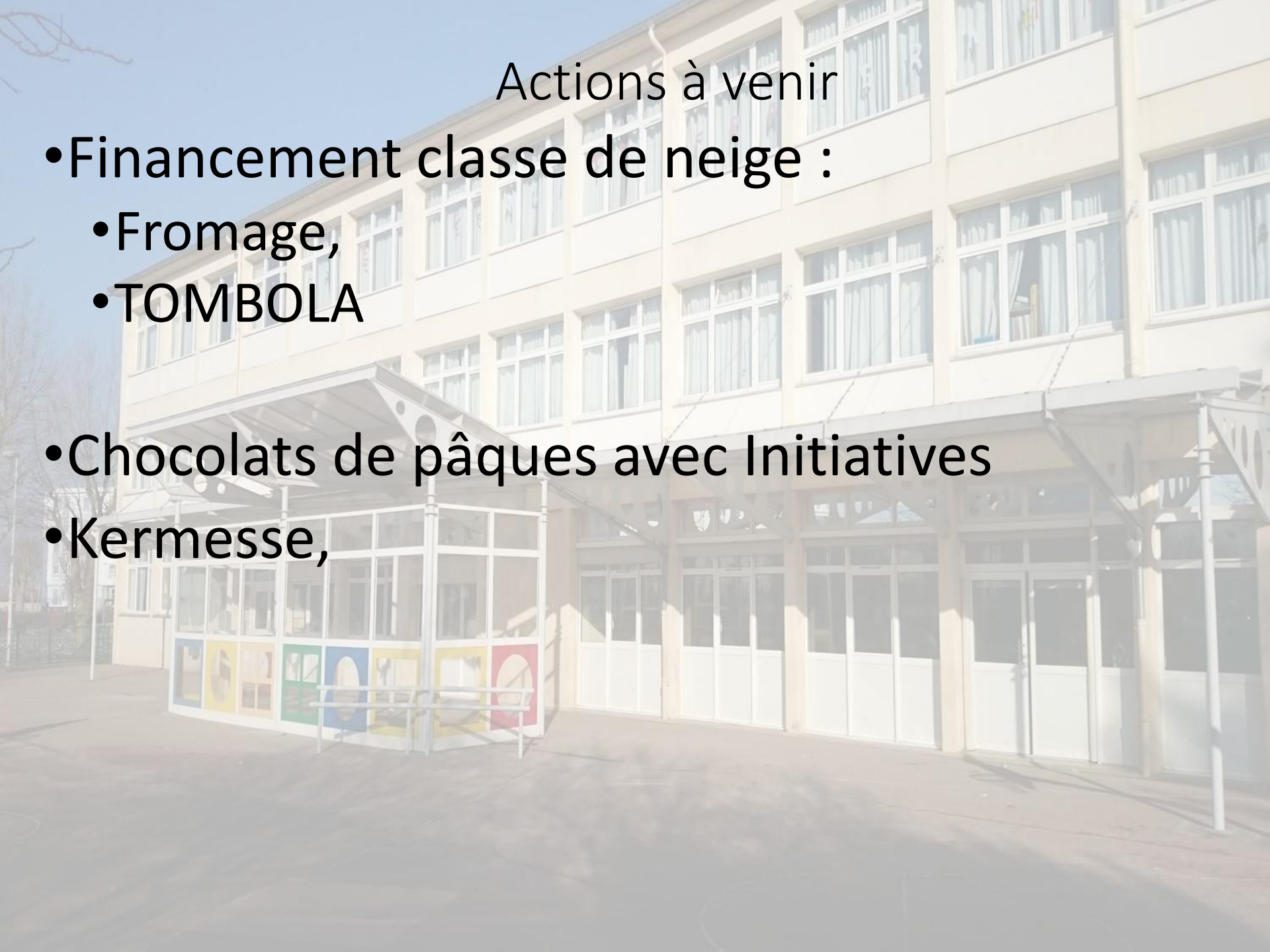
Sapins : 100 €

Photos : quasi 1 000 € de bénéfices



## Actions à venir

- Financement classe de neige :
  - Fromage,
  - TOMBOLA
- Chocolats de pâques avec Initiatives
- Kermesse,



# Bilan de la COOP

Ecole Elémentaire La Justice - Ecrouves

[Imprimer cette Feuille](#)

## Compte de fonctionnement du 1er septembre 2018 / 2019

### CHARGES (ou DEPENSES)

### PRODUITS (ou RECETTES)

Ne pas arrondir les sommes. Porter les centimes

			<b>701</b>	Cotisations des parents	3 077,00 €
<b>607</b>	Achat de produits pour vente	2 551,65 €	<b>707</b>	Recettes des ventes	3 850,10 €
<b>618</b>	Dépenses activités éducatives	6 429,61 €	<b>708</b>	Recettes activités éducatives	2 810,00 €
<b>6281</b>	Cotisations versées OCCE	318,27 €	<b>741</b>	Subventions publiques	0,00 €
<b>6282</b>	Assurances versées	56,89 €	<b>742</b>	Autres subventions	0,00 €
<b>65</b>	Autres dépenses courantes	1 793,03 €	<b>75</b>	Autres recettes	2 077,70 €
<b>67</b>	Dépenses exceptionnelles	1 205,00 €	<b>76</b>	Produits financiers	0,00 €
<b>68</b>	Achats de gros équipements	0,00 €	<b>77</b>	Produits exceptionnels	1 555,00 €
<b>TOTAL des CHARGES</b>		<b>12 354,45 €</b>	<b>TOTAL des PRODUITS</b>		<b>13 369,80 €</b>
<b>120</b>	Produits - charges = Excédent <small>Il y a excédent si produits &gt; charges</small>	<b>1 015,35 €</b>	<b>129</b>	Charges - Produits = Déficit <small>Il y a déficit si charges &gt; produits</small>	
Balance = Total charges + Excédent		13 369,80 €	Balance = Total charges + Déficit		13 369,80 €



# Bilan de la COOP

## Bilan simplifié au 31 Août 2018

### Actif

Il montre ce que votre coopérative a sur ses comptes au 31 août 2018. Portez dans les colonnes correspondantes les sommes figurant sur vos extraits de comptes en Euros.

### Passif

Il montre ce que votre coopérative avait sur ses comptes au début de l'année scolaire 2018 / 2019, auquel est venu s'ajouter l'excédent, ou se soustraire le déficit calculé ci-dessus.

#### Compte financier

512	Banque	0,00 €	110	Report des sommes que vous aviez au 31 août 2018	2 296,88 €
514	CCP	3 253,77 €	120	Résultat de l'exercice calculé si-dessus à ajouter si excédent	1 015,35 €
530	Caisse Espèces	58,46 €	129	Résultat de l'exercice calculé ci-dessus à soustraire si déficit	

Si vous avez respecté nos consignes, le compte caisse doit être nul

Vérifiez que le total Passif est égal au total Actif.

**Total Actif**

3 312,23 €

**Total Passif**

3 312,23 €



# CARTE SCOLAIRE 2019 :

- Une mesure de fermeture menaçait notre école à la rentrée 2019.
- L'inspectrice a rencontré Monsieur le Maire le mercredi 09 janvier 2019 pour l'en informer = [courrier du maire](#).



**CARTE SCOLAIRE 2019 :**

**AU FINAL PAS DE  
FERMETURE  
CETTE ANNEE !!!**

# CARTE SCOLAIRE 2019 :

- L'inspectrice a rencontré l'équipe pédagogique le 25 janvier 2019 pour l'en informer = argumentaire de l'équipe pédagogique.





QUESTIONS



**Je vous remercie de votre  
attention...**

